

La ville acquiert l'ensemble immobilier de Chavoires

3,5 millions €, c'est le montant voté en conseil municipal le 20 décembre pour l'acquisition des immeubles du 37 avenue de Chavoires. Voués à démolition, car situés en zone de chutes de pierres, ils sont en zone rouge au plan de prévention des risques naturels.

Les parcelles comprennent l'hôtel le cyclope et le restaurant la Terrasse, propriétés de la SCI Schmitt, et deux fonds de commerce, un hôtel appartenant à la Sarl Butler et un bar latino. Les acquisitions se feront par voie amiable et n'engendreront aucun licenciement. L'opération est subventionnée par l'Etat (fonds Barnier) à hauteur de 764 867 €.

Bernard Accoyer a rappelé l'historique du dossier sur ces immeubles construits il y a 50 ans, sans permis de construire, au pied d'une falaise et d'un massif montagneux qui connaît une instabilité croissante depuis 25 ans.

Un plan des préventions des risques naturels a été approuvé par le préfet en 2009. Du côté de l'opposition, Jean-Jacques Pasquier s'est étonné que la commune n'ait pas sollicité plus tôt



Les immeubles du site seront totalement détruits et rien ne sera construit à nouveau dessus jusqu'à nouvel ordre.

les services de l'Etat « *au cours de vos 25 ans de mandat* » et a reproché au maire d'avoir été amené à investir lourdement pour sécuriser le site (filets de protection). « *Une sécurité indispensable au vu de la responsabilité de la ville jusqu'au PPRN. 1 km de filets installés entre 1992 et 2010* », a précisé le maire.

Aux alentours du Cyclope

Depuis, c'était aux propriétaires de prendre les mesures pour protéger leurs biens. La première adjointe, Guylaine Allantaz, a rappelé que la compétence d'un PPRN est exclusivement réservée à l'Etat. Les conditions météorologiques se modi-

fiant au fil des années, la commune doit purger la falaise de plus en plus souvent. Le risque de chutes de pierres demeure ainsi qu'en témoigne un bloc de rocher tombé il y a quelques mois sur la piste cyclable. Après démolition des immeubles, le site restera neutre.

Jean-Jacques Pasquier a rebondit et a enfoncé le clou quant aux autres propriétés voisines du site et sises au pied du Veyrier, rue des Grottes par exemple, qui pourraient se voir exposer à des risques d'éboulements. « *Notre questionnaire, loin de toute polémique, vise à évaluer l'ampleur de ces acquisitions, sur un site où le foncier est onéreux* ». L'élu re-

prochant ainsi à la majorité un manque de programmation pluriannuel des investissements prévus au budget 2014.

Il s'est aussi interrogé sur les risques identifiés dans le secteur des Illettes avec des extensions d'urbanisation qui pourraient engager la responsabilité de la ville.

Un budget 2014 parfaitement maîtrisé

Le budget de 33,9 millions €, voté en conseil municipal s'appuie sur une parfaite maîtrise des dépenses face à des recettes en baisse. Les dépenses de fonctionnement demeurent inférieures à la moyenne nationale par habitant (-17 %) et aucune augmentation de la pression fiscale ne se dessine dans les impôts.

La municipalité rappelle sa volonté de désendettement et une politique d'investissement active à hauteur de 9,9 millions € pour 2014. Si Jean-Jacques Pasquier ne peut qu'approuver la maîtrise des dépenses, il a émis des réserves quant au centre des congrès « *soit 50 millions €, investissement qui viendra plomber les générations futures !* ». « *37 millions €* », a corrigé le maire qui n'a pu s'empêcher de faire la comparaison avec la rénovation de Bondieu.